

Peter Auer/ Christine Daniel

Quelques réflexions sur le sujet de la conférence: L'avenir du travail, de l'emploi et de la protection sociale : vers un lien renforcé entre ces trois dimensions ?

En tant que coordinateurs du comité d'organisation de cette conférence, nous sommes très heureux de vous compter parmi nous. En particulier, nous sommes contents de profiter de l'appui ministériel par la présence de Mme Elisabeth Guigou, ce qui démontre une volonté de continuité dans le soutien de la France au BIT. Nous sommes heureux aussi d'avoir pu séduire un grand nombre d'experts français et internationaux et des représentants du monde de travail et de l'entreprise ainsi que des gouvernements.

Nous voulons d'abord développer brièvement trois points qui nous semblent importants et qui, d'une façon ou d'une autre, sont présents dans tous les papiers présentés : la renaissance de l'emploi, les rapports entre emploi et travail et les rapports entre emploi et protection sociale.

D'abord il s'agit de reconnaître que le travail sous sa forme de travail rémunéré ou emploi s'est avéré être la valeur fondamentale des sociétés avancées au seuil du nouveau millénaire. S'il faut en apporter des preuves, il y en a beaucoup: d'abord la lutte contre le chômage, les politiques d'accroissement des taux d'emplois de la population –le but fondamental de la stratégie de l'emploi européenne– par exemple à travers l'activation des dépenses dites passives, la prolongation de la période passée au travail et le raccourcissement du temps passé en dehors du travail ; par le recul de la préretraite, la pratique croissante de donner des subventions à ceux qui ont un travail (« in-work benefits ») comme le crédit d'impôts. Les essais de stimulation de l'emploi à basses rémunérations qui était un enjeu important par exemple en France mais il n'y a pas très longtemps aussi en Allemagne; et je pense que quand Fritz Scharpf nous parlera tout à l'heure du fait que les recettes pour arriver au plein emploi existent, mais qu'elles sont politiquement bloquées, il se réfère aussi à la polémique autour de la promotion d'un secteur à rémunération basse en Allemagne.

Donc nous avons là un faisceau de politiques ayant toutes le même but: accroître le nombre de gens au travail et réduire le nombre de ceux qui n'en ont pas ou tirent des revenus sans contrepartie de travail. Subventionner l'activité plutôt que l'inactivité est la nouvelle donnée. Ceci correspond à l'ébauche d'un nouveau contrat social : les allocations ne sont attribuées que contre la participation à une activité de formation ou de travail.

Paradoxalement dans les années de plein emploi jusqu'aux alentours des années 70 et 80, on parlait beaucoup plus des alternatives au travail/emploi qu'aujourd'hui. L'idée qu'il faudrait travailler pour vivre mais pas vivre pour travailler, pour reprendre les mots que Richard Freeman va employer tout à l'heure, était en fait plus répandue alors qu'aujourd'hui. Un travail moins "aliénant", plus de loisirs, plus de travail volontaire et même la croissance "zero" étaient alors des thèmes discutés.

Ceci a bien changé pendant les années 80 et au début des années 90, années de la grande crise de l'emploi. La pénurie du travail a amené un autre discours : d'un côté, on a vu se développer des idées sur la fin du travail ou plutôt de l'emploi, de l'autre, c'était justement le retour en force de la notion de l'emploi comme valeur fondamentale des sociétés post-industrielles.

Pour le moment au moins il semble que le travail rémunéré (l'emploi) a finalement retrouvé sa place comme une des valeurs normatives fondamentales des sociétés développées. Ceci est certainement une conséquence de la crise de l'emploi (ce constat a été confirmé par Christian

Baudelot: “le travail représente d’autant plus de bonheur qu’il fait défaut” comme il a constaté en enquêtant sur la valeur du travail dans le bonheur des Français et Françaises). Comme l’histoire du travail n’est pas finie, mais continue, il sera d’ailleurs intéressant de voir ce qui se passe demain, lorsqu’il aura véritablement un retour du plein emploi. Quelle vision émergera alors : une demande pour plus de temps libre et moins de travail ? Mais pour le moment, c’est certainement « tous au travail » qui a pris le devant. Cette fonction cyclique de l’emploi (on en veut quand on n’a pas ou risque de le perdre et on est moins content quand on en a) a été constaté dans un texte contenu dans un livre édité par Sabine-Erbès Seguin. Il y a des périodes où la recherche et la politique mettent plus en avant le travail (c’est à dire la qualité du travail, telle les conditions de travail, l’humanisation du travail) qui alternent avec des périodes qui mettent plus en avant l’emploi (la quantité de l’emploi : recherche sur le chômage et la création de l’emploi). Le premier « cycle » couvre en gros (avec le retard propre à la recherche empirique) les dernières années du plein emploi (années 70 et début 80), le deuxième cycle les années de chômage de masse jusqu’au milieu des années 90.

Il se peut qu’aujourd’hui nous soyons encore une fois en face d’un tel changement: la crise de l’emploi terminée (à peine, insuffisamment et inégalement) voilà que le travail (la qualité de travail) fait surface de nouveau comme témoignent par exemple les efforts récents de la Commission Européenne sur la qualité du travail.

Le concept du travail décent, qui va devenir un point focal des travaux du BIT dans l’avenir, semble aller au-delà de ces cycles, car il englobe à la fois la quantité et la qualité de l’emploi. En effet pour avoir un travail décent, il faut d’abord avoir un emploi. Cet emploi “digne” doit en plus dégager une rémunération juste et donner accès à des droits collatéraux comme la représentation et l’expression (la voix) et une protection sociale (pendant le travail et si on l’a perdu). Le travail décent propose donc que l’emploi et le travail, donc la quantité et la qualité, soient les deux cotés d’une même médaille, soulignant par là aussi que le travail n’est pas une marchandise comme une autre.

Ayant parlé du travail et de l’emploi, il ne manque qu’un approfondissement du troisième volet de notre sujet : la protection sociale. Avant de l’aborder nous aimerions porter votre attention sur une chose qui nous paraît assez importante: le retour en force de la norme du travail/emploi comme une valeur sociétale fondamentale montre aussi une autre chose : les liens entre la protection sociale et l’emploi n’étaient jamais si forts qu’aujourd’hui...on ne peut –ou difficilement- penser l’emploi sans la protection sociale (c’est l’emploi qui donne le plus souvent le droit aux prestations sociales comme l’indemnité du chômage ou la retraite) ni la protection sociale sans l’emploi qui la finance en grande partie. Ce retour de l’emploi, visible aussi dans les concepts de « l’état de providence actif », doit nous amener à discuter comment les rapports entre emploi et protection sociale doivent évoluer dans l’avenir.

Sur ce point, deux idées ont guidé la construction du programme de cette conférence, centré sur la recherche de nouvelles sécurités : l’emploi a besoin de la protection sociale pour dégager une sécurité et les rapports entre travail/emploi et protection sociale sont structurés d’une manière très différente selon les pays.

La première idée est donc que l’emploi *seul* ne suffit pas à assurer la sécurité. Comme le montreront plusieurs contributions, dont celles d’Eileen Appelbaum, de Jill Rubery, de Fritz Scharpf, la sécurité pour les individus résulte d’une conjonction d’au moins trois facteurs :

- le premier facteur est l’emploi lui-même et les formes qu’il prend, c’est-à-dire son niveau de rémunération, sa stabilité dans le temps, toute une série de critères qui définissent la qualité de l’emploi, le *decent work* pour reprendre le vocabulaire de l’OIT ;

- le deuxième facteur de sécurité, au-delà de l’emploi lui-même, est apporté par la protection sociale, que celle-ci intervienne pour pallier l’absence d’emploi, de façon temporaire en cas de maladie ou de chômage, de façon plus définitive au moment de la retraite ou encore pour répondre à un certain nombre de besoins essentiels des individus comme la santé. La

protection sociale apparaît comme un complément indispensable à l'emploi si on poursuit un objectif de sécurité des individus.

le troisième facteur, mis en avant notamment par les recherches comparatives récentes, et qui avait peut-être été parfois oublié, est lié à toutes les sécurités apportées par la famille.

Après 1945, l'évolution des législations sociales, mais aussi les transformations des modes de gestion de l'emploi par les entreprises ont contribué à renforcer les protections qui étaient liées à l'existence d'un emploi stable et à temps plein. Les normes du travail et les politiques de protection sociale se sont en quelque sorte conjuguées pour constituer un ensemble de sécurités cristallisées autour de normes d'emploi stabilisées. Ces évolutions se sont en outre produites dans un contexte où les structures familiales étaient, elles aussi, relativement stables, centrées autour du modèle du *male breadwinner*, le travailleur masculin principal apporteur de ressources au sein du ménage.

Aujourd'hui, aussi bien les formes de l'emploi, comme le montrera Raymond-Pierre Bodin, que les structures familiales, se transforment. Pour schématiser, le travail comme la famille produisent de nouveaux risques. Face à cela, la question que l'on peut se poser est : la protection sociale s'est-elle suffisamment adaptée pour répondre à la fois à ces transformations de l'emploi et à ces transformations des configurations familiales ? A-t-elle suffisamment pris en compte le fait que l'on soit passé aujourd'hui majoritairement à un modèle de ménages à deux apporteurs de revenus, comme le dit Eileen Appelbaum, avec tous les nouveaux risques que cela implique ? La protection sociale a-t-elle suffisamment pris en compte les transformations du cycle de vie, beaucoup moins linéaire aujourd'hui que par le passé, ainsi que celles des trajectoires d'emploi qui tendent à devenir plus instables ? La contribution de Bernard Gazier, notamment, nous éclairera sur cette question centrale pour l'avenir et les évolutions souhaitables de la protection sociale dans les pays industrialisés. Voilà donc sur la première idée directrice de cette conférence : deux des trois facteurs essentiels de sécurité ont été ébranlés et les réponses de la protection sociale face à ces transformations sont probablement restées insuffisantes.

La seconde idée qui a guidé le programme de cette conférence, c'est qu'il n'existe pas de mécanismes économiques automatiques ou autorégulateurs qui suffiraient à expliquer l'ensemble des changements en cours et qui détermineraient une voie unique de réformes ou de changements. La contribution de Richard Freeman, qui opposera les situations européennes et américaines, celle de Fritz Scharpf qui illustrera la pluralité des chemins suivis au sein même des pays européens, mettront en lumière cette diversité à la fois des situations nationales et des choix possibles pour l'avenir. Les différents pays industrialisés n'ont pourtant pas répondu de la même façon à des contraintes économiques ; ils n'ont pas suivi les mêmes voies en termes d'emploi et ont donc des résultats qui sont également différents.

Cette idée qu'il n'existe pas une voie unique prédéterminée par les contraintes économiques est partagée au niveau français et au niveau de l'OIT. Les institutions, aussi bien nationales qu'internationales, ont un rôle déterminant à jouer. Alain Supiot, dans la quatrième table ronde, proposera ainsi une réflexion sur l'émergence possible de nouvelles formes de régulation, notamment collectives. Cette réflexion montre que l'internationalisation ouvre aussi de nouvelles possibilités de régulation qui n'existaient pas par le passé, notamment du fait du pouvoir accru de l'information. Les pistes qu'il suggère, y compris à propos du rôle que pourrait jouer l'Organisation internationale du Travail dans les réflexions autour de ces

nouvelles réglementations, appuyées sur des représentations collectives comme les salariés, suscitent des débats tout à fait nouveaux.

Pour conclure, nous pourrions dire que c'est sous le signe de la pluralité que le comité d'organisation France-OIT a souhaité placer cette conférence. Les constats sur les transformations en cours, comme sur les solutions possibles, ne sont pas univoques. Chaque intervenant, de l'endroit où il parle (et ces endroits sont extrêmement variés ; nous sommes ici des chercheurs, responsables politiques, responsables syndicaux, chefs d'entreprise ou représentants d'organisations patronales), du pays d'où il parle, a une vision à apporter sur ces questions de l'avenir de l'emploi et de la protection sociale. C'est cette possibilité d'expression pluraliste dans les débats que nous avons voulu essayer de favoriser au maximum.